

LE 12 MARS 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité du Canton de Gore tenue à la Caserne d'incendie située au 11, chemin Cambria, à Gore, le **jeudi 12 mars 2020, à 18 h.**

SONT PRÉSENTS

Les conseillers et conseillères: Donald Manconi, Clark Shaw, Alain Giroux, Shirley Roy, Anik Korosec et Anselmo Marandola formant un quorum sous la présidence du maire, Scott Pearce.

Le Directeur général adjoint, Dominique Aubry ainsi que la Secrétaire-trésorière Sarah Channell, sont aussi présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la présente séance ouverte à 18 h.

CONFIRMATION DE RÉCEPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

La Secrétaire-trésorière confirme que les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de l'assemblée extraordinaire conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec (C-27.1).

2020-03-052

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil sont présents ;

CONSIDÉRANT QUE le point 5 est corrigé pour lire « Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) élection au Conseil d'administration » ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil proposent l'ajout des sujets suivants :

- Don à l'hôpital de Lachute en mémoire de Monsieur Douglas O. Thompson »
- Modification à la résolution 2020-03-039 intitulée : Autorisation de procéder à un appel d'offres pour des travaux de correction du profil du chemin Braemar en face du 129 et du 131
- Paiement à L'Église Holy Trinity des frais d'utilisation de la salle d'église pour la série de concerts 2019

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Anselmo Marandola

APPUYÉ PAR : la conseillère Shirley Roy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que modifié.

ADOPTÉE

2020-03-053

RENOUVELLEMENT DE L'ASSURANCE COLLECTIVE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Gore offre à ses employés, une assurance collective par l'entremise du *Fonds régional d'assurance collective des municipalités des Laurentides* ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'assurance collective des employés de la municipalité vient à échéance le 31 mars 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'ASQ Consultants, dûment mandaté par les municipalités membres du *Fonds régional d'assurance collective des municipalités des Laurentides* à titre de consultant, recommande d'appliquer l'option de renouvellement de contrat d'assurance collective avec la compagnie Great-West Life ;

CONSIDÉRANT QU'une demande de prix a été faite auprès de la compagnie Great West Life pour le contrat d'assurance salaire ;

CONSIDÉRANT QU'ASQ Consultants recommande d'octroyer le contrat pour l'assurance salaire à la compagnie Great West Life ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil accepte la proposition d'ASQ Consultants.

IL EST **PROPOSÉ** PAR : la conseillère Anik Korosec

APPUYÉ PAR : le conseiller Clark Shaw

ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

DE RENOUVELER le contrat d'assurance collective avec la compagnie Great-West à partir du 1^{er} avril 2020 jusqu'au 31 mars 2021 ;

D'OCTROYER le contrat pour l'assurance salaire à la compagnie Great West Life pour la période entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021 ;

DE SPÉCIFIER QUE les garanties de taux sont les suivantes :

- Assurance vie (taux par 1 000 \$ d'assurance) : 0,30 \$
- Assurance en cas de mort ou mutilation accidentelle (taux par 1 000 \$ d'assurance) : 0,05 \$
- Assurance vie des personnes à charge (taux par famille) : 5,16 \$
- Assurance maladie - célibataire : 107,96 \$
- Assurance maladie – monoparental : 223,55 \$
- Assurance maladie – couple : 277,67 \$
- Assurance maladie – familial : 308,24 \$
- Assurance salaire de courte durée (taux par 100 \$ d'assurance) : 2,05 \$
- Assurance salaire de longue durée (taux par 100 \$ d'assurance) : 2,69 \$
- PAE (par adhérent) : 4,39 \$
- Assurance soins dentaires – célibataire : 42,53 \$
- Assurance soins dentaires – monoparental : 83,04 \$

- Assurance soins dentaires – couple : 106,30 \$
- Assurances soins dentaires – familial : 121,05 \$

D'IMPUTER la dépense à même les postes budgétaires pour les assurances collectives de chaque département ;

D'AUTORISER la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité du Canton de Gore les documents requis, s'il y a lieu.

ADOPTÉE

2020-03-054

FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (FCM) ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) représente les intérêts municipaux dans les enjeux liés aux politiques et aux programmes de compétence fédérale ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'administration de la FCM se compose d'élus municipaux de collectivités de toutes les régions et de toutes les tailles, de façon à former une large base de soutien et d'assurer à la FCM le prestige requis pour transmettre les messages municipaux au gouvernement fédéral ;

CONSIDÉRANT QUE le Congrès annuel et salon professionnel de la FCM aura lieu du 4 juin au 7 juin, et que l'Assemblée générale annuelle s'y déroulera, suivie de l'élection du Conseil d'administration de la FCM.

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Donald Manconi

APPUYÉ PAR : le conseiller Anselmo Marandola

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Gore appuie l'élection du Maire, monsieur Scott Pearce à titre de membre du Conseil d'administration de la FCM ainsi que pour l'élection du Maire à titre de 3^e vice-président dudit conseil pour la période débutant en juin 2020 et terminant en juin 2021 ;

QUE ledit conseil assume tous les coûts liés à la participation du Maire, monsieur Scott Pearce aux réunions du Conseil d'administration de la FCM.

ADOPTÉE

2020-03-055

PAIEMENT DU PREMIER VERSEMENT CONCERNANT L'INSTALLATION DU JEU MODULAIRE DANS LE PARC MUNICIPAL À L'ENTREPRISE COUR À BOIS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, par sa résolution numéro 2020-01-008, a l'octroyé à l'entreprise Cour à Bois un contrat pour la fourniture et l'installation d'un jeu modulaire au parc municipal ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la facture numéro 1000 le 5 mars 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE le montant de ce premier versement concerne le dépôt de 30 % et est payable selon les exigences du contrat.

IL EST PROPOSÉ PAR : la Conseillère Anik Korosec

APPUYÉ PAR : le conseiller Alain Giroux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'AUTORISER le paiement de la facture 1000 d'une somme de 17 876.08 \$, taxes incluses à l'entreprise Cour à Bois ;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire « 03 31012 000 : Affectation – aménagement patinoire-parc ».

ADOPTÉE

2020-03-056

LIBÉRATION DU PREMIER 5 % DE LA RETENUE POUR LE PROJET DE RÉFECTION DE LA RUE WILLIAMS

CONSIDÉRANT QUE la réception provisoire des travaux relia à l'appel d'offres 2019-01 concernant la réfection de la rue Williams a été recommander par monsieur Jean-Michaël Dufort, ING de la firme Équipe Laurence le 27 février 2020 ;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement no. 5 concerne la retenue de 5 % applicable pour la période d'un an à partir du 18 octobre 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE la retenue applicable s'élève à 46 329,44 \$, soit 5 % du coût total des travaux, taxes incluses.

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Donald Manconi

APPUYÉ PAR : la conseillère Shirley Roy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

DE CONFIRMER la réception provisoire des travaux de réfection de la rue Williams relativement à l'appel d'offres 2019-01 ;

D'AUTORISER la libération du premier 5 % de la retenue et le paiement de la somme de 46 329,44 \$ taxes incluses à l'Unique Assurances Générales.

ADOPTÉE

2020-03-057

DON À L'HÔPITAL DE LACHUTE EN MÉMOIRE DE MONSIEUR DOUGLAS O. THOMPSON

CONSIDÉRANT QUE monsieur Douglas O. Thompson, ancien membre du Conseil Municipal, Chef Pompier et Maître de Poste de la Municipalité du Canton de Gore est décédé le 2 mars dernier à Lachute à l'âge de 82 ans ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil souhaitent souligner leur appréciation pour monsieur Thompson et offrir leurs sympathies à sa famille.

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Donald Manconi

APPUYÉ PAR : le conseiller Clark Shaw

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

DE FAIRE un don de 250 \$ à l'hôpital de Lachute en mémoire de monsieur Douglas O. Thompson.

ADOPTÉE

2020-03-058

MODIFICATION À LA RÉSOLUTION 2020-03-039 INTITULÉE : AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES POUR DES TRAVAUX DE CORRECTION DU PROFIL DU CHEMIN BRAEMAR EN FACE DU 129 ET DU 131

CONSIDÉRANT QUE, suite à une évaluation du coût du projet concernant les travaux de correction du profil du chemin Braemar, il a lieu de corriger la résolution numéro 2020-03-039 afin d'autoriser un appel d'offres sur invitation au lieu d'un appel d'offres public.

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Shirley Roy

APPUYÉ PAR : la conseillère Anik Korosec

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

DE MODIFIER la résolution 2020-03-039 afin de remplacer le libellé :

« **D'AUTORISER** le directeur général adjoint à procéder avec un appel d'offres public pour des travaux de correction au profil du chemin Braemar, entre les numéros civiques 129 et 131 ».

Avec le libellé

« **D'AUTORISER** le directeur général adjoint à procéder avec un appel d'offres sur invitation pour des travaux de correction au profil du chemin Braemar, entre les numéros civiques 129 et 131 ».

ADOPTÉE

2020-03-059

PAIEMENT À L'ÉGLISE HOLY TRINITY DES FRAIS D'UTILISATION DE LA SALLE D'ÉGLISE POUR LA SÉRIE DE CONCERTS 2019

CONSIDÉRANT l'entente convenue entre la Municipalité du Canton de Gore et le comité responsable de la salle de L'église Holy Trinity relativement à la série de concerts 2019.

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Anik Korosec

APPUYÉ PAR : le conseiller Anselmo Marandola

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'AUTORISER le paiement des frais d'utilisation de la salle de l'Église Holy Trinity, pour une somme de 2 000 \$, taxes incluses, selon les termes stipulés dans l'entente.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions fut tenue durant laquelle aucune personne ne s'est prévalu du droit de poser des questions.

2020-03-060

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST **PROPOSÉ** PAR : le conseiller Donald Manconi

APPUYÉ PAR : le conseiller Clark Shaw

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

DE CLORE et lever la présente séance à 18 h 12.

ADOPTÉE.